

FRANCE – Bioéthique

Par Christophe NOISETTE

Publié le 28/02/2003

Lors du symposium international organisé à l'occasion des 20 ans du Comité consultatif national d'éthique, Jacques Chirac, Président de la République, a préconisé l'adoption d'une convention mondiale de bioéthique et a précisé qu'il prendra une initiative en ce sens devant la conférence de l'UNESCO. Dans la lignée de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, la France « doit aujourd'hui être aux premières lignes du combat pour la bioéthique, afin que les sciences de la vie restent des sciences au service de l'homme », a-t-il ajouté. Le Président a aussi soutenu la démarche controversée du gouvernement qui souhaite interdire le clonage reproductif et thérapeutique, tout en permettant des recherches strictement encadrées (cf. Inf'OGM n° 39). Enfin, concernant la brevetabilité du génome, le chef de l'Etat affirme qu'un gène doit pouvoir être breveté mais que « les brevets ne doivent pas empêcher d'utiliser un gène » afin de ne pas entraver la recherche.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-bioethique/